Cenon (33) : Ils ouvrent une bouche à incendie puis agressent les policiers municipaux qui les rappellent à l'ordre

07/08/2018 à 19h39

Deux adolescents de 15 et 16 ans ont été déférés au parquet des mineurs pour une mise en examen devant un juge pour enfants. Ils font l'objet de poursuites pour outrage et violence sur personnes dépositaires de l'autorité publique

Jeudi, ces deux garçons avaient eu la mauvaise idée d'ouvrir une bouche à incendie, au parc Palmer, à Cenon, pour s'amuser. Rappelés à l'ordre par des policiers municipaux, ils les avaient accueillis par des insultes avant de leur **jeter des projectiles.** La police nationale était arrivée en renfort et les avait finalement interpellés.

Ces derniers jours, avec les fortes chaleurs, la police constate **une hausse des incivilités** consistant à forcer une bouche incendie. Un geste qui n'est pas anodin : il peut notamment entraîner une pénurie d'eau pour les pompiers, en cas de sinistre.

www.sudouest.fr
Merci à **M.-A.**